

IN WITNESS WHEREOF, the undersigned, being duly authorized thereto by their respective Governments, have signed this Treaty.

DONE in duplicate at
this day of 1979, in the
English and French languages, each text being equally authentic.

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment autorisés à cet effet par leurs Gouvernements respectifs, ont signé le présent Traité.

FAIT en deux exemplaires à
ce jour de 1979, en français et en
anglais, chaque texte faisant également foi.

FOR THE GOVERNMENT OF
CANADA:
POUR LE GOUVERNEMENT DU
CANADA:

FOR THE GOVERNMENT OF THE
UNITED STATES OF AMERICA:
POUR LE GOUVERNEMENT DES
ETATS-UNIS D'AMERIQUE